

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 1/2025

le 5 février 2025

Etat des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2024

10.03.02-2501-Comm01-Motions-postulats.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93 du règlement du Conseil communal, la Municipalité fait part à votre Conseil de l'état de l'étude des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2024.

1. **Motion de Mme Christiane Rithener (PS)** « Une politique de logement proactive » (*prise en considération le 4 février 2015*)

La motion demande à la Municipalité de présenter un projet de logements protégés et subventionnés sur une parcelle communale. La création de logements et de lieux d'accueil adaptés aux seniors est intégrée à la stratégie et planification immobilière communale. Le développement de ce projet est planifié en 2025-2026.

2. **Postulat de M. Nicolas Bastard (PS)** « Déclarer l'urgence climatique et agir à La Tour-de-Peilz » (*Renvoyé à la Municipalité le 20 mai 2020*)

En réponse au postulat de M. Nicolas Bastard, le plan climat communal est proche de l'aboutissement et pourra être déposé durant le 1^{er} semestre 2025. Celui-ci répondra aussi au postulat de Mme Geneviève Pasche (LV) mentionné ci-dessous.

3. **Postulat de Mme Geneviève Pasche (LV)** « Un plan climat pour répondre à l'urgence climatique » (*Renvoyé à la Municipalité le 20 mai 2020*)

En réponse au postulat de Mme Geneviève Pasche, le plan climat communal est proche de l'aboutissement et pourra être déposé durant le 1^{er} semestre 2025. Celui-ci répondra aussi au postulat de M. Nicolas Bastard (PS) mentionné ci-dessus.

4. **Postulat de Mme Nicole Rivet (PS)** « Réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey d'une voie cycliste sûre et fluide le long du lac » (*Renvoyé à la Municipalité le 9 décembre 2020*)

Une étude intercommunale a été menée dans le courant de l'année 2023 afin de définir un tracé et des objectifs d'aménagement pour la voie verte. Divers projets ont été développés dans le cadre de l'établissement du Projet d'agglomération de 5^e génération. Un préavis en réponse au postulat sera soumis au Conseil dans le courant du 1^{er} semestre 2025.



5. **Postulat de Mme Elise Kaiser (LV)** « Des alternatives locales et écologiques au béton » (*Renvoyé à la Municipalité le 10 février 2021*)

Une réponse au postulat est planifiée pour le 1^{er} semestre 2025.

6. **Postulat de Mme Elise Kaiser (LV)** « Pour un accueil de jour des enfants adaptés aux besoins actuels et futurs » (*Renvoyé à la Municipalité le 23 mars 2021*)

La Municipalité a validé le nouveau réseau RÉEL en octobre 2024. Ce dernier a été reconnu par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE). La création d'un réseau propre à notre ville et à ses habitants permettra de mieux appréhender les besoins avec l'accueil de jour et créer les infrastructures nécessaires en tenant compte notamment des aspects géographiques de la commune. Le préavis N° 24/2024 pour la garderie du Gregnolet, le dossier de reconnaissance et la stratégie immobilière de la ville répondent déjà à ces aspects. Un préavis sera déposé durant le premier semestre 2025.

7. **Postulat de MM. François Costa et Romain Cornut (PLR)** « Nouvelles salles, nouvelles opportunités » (*Renvoyé à la Municipalité le 3 novembre 2021*)

Durant la saison froide 2024-2025, des essais d'ouvertures différenciées tant au niveau des âges que des disciplines sont effectués. Un bilan sera établi en conséquence à l'été 2025 pour déterminer un programme pérenne pour les saisons à venir. Un préavis suivra au 2^e semestre 2025.

8. **Postulat de Mme Viviane Huber (LTDPL)** – « Des casiers pour éviter des vols » (*Renvoyé à la Municipalité le 23 mars 2022*)

Un préavis-rapport sera soumis au Conseil durant le 1^{er} semestre 2025.

9. **Postulat de M. Julien Neveu (LV)** – « Une déchèterie, pas un grand écopoint » (*Renvoyé à la Municipalité le 23 mars 2022*)

Conformément à la stratégie immobilière présentée au Conseil communal (cf. communication municipale N° 26/2024) et au plan des investissements, le réaménagement de la parcelle de La Faraz et le projet d'agrandissement et de transformation de l'actuelle déchèterie est planifié dès 2026 (aménagements paysagers) et 2028 (déchèterie). Une réponse au postulat sera apportée à ce moment-là.

10. **Postulat de La Tour-de-Peilz Libre** – « Vote électronique au conseil communal » (*Renvoyé à la Municipalité le 23 mars 2022*)

La Municipalité répondra au postulat de La Tour-de-Peilz Libre concernant le vote électronique au Conseil communal en même temps qu'au postulat de M. Florian Abbet (LV) traitant de la salle du Conseil elle-même. Cette réponse interviendra fin 2025.

11. **Postulat de M. Diego Pasquali (LV)** – « Infiltration d'eau : une aubaine en ville » (*Renvoyé à la Municipalité le 11 mai 2022*)

Il sera répondu à ce postulat dans le cadre de la révision partielle du règlement du plan général d'affectation, telle que souhaitée dans le postulat de Mme Véronique Ansermet & consorts du 8 février 2023.

12. **Postulat de Mme Viviane Huber (LTDPL)** – « Un Noël différent » (*Renvoyé à la Municipalité le 14 septembre 2022*)

Un préavis-rapport en réponse au postulat sera déposé au 1^{er} semestre 2025.



13. **Motion de M. Etienne Balestra (PSDG) et Mme Geneviève Pasche (LV) et consorts** – « Un engagement pour la Faraz » (*Renvoyé à la Municipalité le 14 septembre 2022*)
Un préavis en réponse au postulat sera présenté courant 2026. L'aménagement de la Faraz est intégré à la stratégie et planification immobilière 2024-2040.
14. **Postulat de Mme Maria Luceron (LCIVL)** – « Agrandissement de la grève à la plage de la Maladaire, La Tour-de-Peilz » (*Renvoyé à la Municipalité le 2 novembre 2022*)
Suite à une étude de faisabilité ayant démontré la possibilité de réaliser ce projet, la Municipalité mène actuellement des études de projet définitif en collaboration avec l'Etat de Vaud. Un projet devrait ainsi être soumis à l'enquête publique courant 2025 puis un préavis de construction déposé auprès de votre Conseil.
15. **Postulat de Mme Véronique Ansermet (LV) et consorts** – « Un règlement du plan général d'affectation et de police des constructions (RPGA) en phase avec les enjeux actuels » (*Renvoyé à la Municipalité le 8 février 2023*)
Un projet de modification du règlement du plan général d'affectation est en finalisation et sera transmis pour examen préalable auprès des services cantonaux début 2025. Après enquête publique, un préavis sera déposé auprès de votre Conseil pour adoption de ces modifications, vraisemblablement dans le courant 2025 (voir aussi réponse municipale N° 7/2024 du 30 octobre 2024 à l'interpellation de Mmes Véronique Ansermet et Geneviève Pasche « Les arbres ont-ils encore feuille au chapitre ? »).
16. **Postulat de M. Alessio Grutta (PLR)** – « Soutenons nos étudiants boélands ! » (*Renvoyé à la Municipalité le 28 juin 2023*)
Après le retrait par la Municipalité du préavis N° 22/2024, un nouveau préavis en réponse au postulat sera déposé courant 2025.
17. **Postulat de Mme Christine Hausherr-de Maddalena (PLR)** – « GastroVert pour tous les ménages à La Tour-de-Peilz » (*Renvoyé à la Municipalité le 13 septembre 2023*)
Le déploiement du système Gastrovert Private pour tous les ménages de La Tour-de-Peilz est en cours d'étude et prévu au plan des investissements en 2026 et 2027. Un préavis devrait être soumis au Conseil communal au 2^e semestre 2025.
18. **Postulat de Mme Sophie Blank-Barbezat (PLR)** – « Un accès à la baignade au lac pour tous » (*Renvoyé à la Municipalité le 13 septembre 2023*)
Un préavis-rapport sera déposé au Conseil au 1^{er} semestre 2025.
19. **Postulat de M. Florian Abbet (LV)** – « Une salle du Conseil à la hauteur des défis de notre commune » (*Renvoyé à la Municipalité le 1^{er} novembre 2023*)
Conformément au plan des investissements, la Municipalité déposera un préavis fin 2025 pour la réfection de l'enveloppe extérieure de la Maison Hugonin et le remplacement du mobilier et de l'infrastructure technique de la salle des Mousquetaires et du Conseil communal. S'agissant de la salle du Conseil, un groupe de travail composé de représentants des différents partis politiques sera mis sur pied.
20. **Postulat du groupe PLR** – « Une autre façon de lutter contre les îlots de chaleur » (*Renvoyé à la Municipalité le 13 décembre 2023*)
Un préavis sera soumis au Conseil communal au 1^{er} semestre 2025 concernant la stratégie de végétalisation urbaine et permettra également de répondre au postulat.

Propositions déposées et en cours de traitement conformément au délai de réponse d'une année imparti à la Municipalité :

- **Postulat de Mme Janina Rioux et M. Michel Chappuis (PLR)** – « La durabilité – un défi qui nous concerne tous » (*Renvoyé à la Municipalité le 11 décembre 2024*)
- **Projet de règlement de M. Jean-Etienne Holzeisen & Consorts (LTDPL)** – « Projet de modification du règlement sur le stationnement de La Tour-de-Peilz » (*Renvoyé à la Municipalité le 11 décembre 2024*)

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

  

Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 23 janvier 2025

